

Thème du concours de modelage amateur: **Les Jeux Olympiques sous l'Antiquité**

Créée en Grèce dans la ville d'Olympie en hommage à Zeus le roi des dieux, cette compétition organisée tous les 4 ans durait 5 jours.

Les athlètes grecs s'affrontaient dans des épreuves telles que:

La course à pied

Le saut en longueur,

Le lancer du disque,

Le lancer du javelot,

La lutte

Les courses de chevaux (sans et avec chars).

Article 1: organisation et dates du concours

A l'occasion des Journées Européennes de l'Archéologie et en partenariat avec l'ArchéoMusée Coriosolis, l'association Argile (siège social: 24 coz forn 22970 Ploumagoar) organise un concours de modelage amateur sur le thème des Jeux olympiques sous l'Antiquité.

Le principe est de réaliser, en 4 h, une création originale en argile, sur place à Corseul les 15 et 16 juin 2024.

Article 2: condition de participation

Ce concours est gratuit et sans obligation d'achat. Il est exclusivement réservé aux particuliers et aux artistes amateurs sans limite de provenance.

La participation au concours vaut acceptation par les candidats de toutes les clauses du présent règlement.

Article 3 : Inscription au concours

Le concurrent devra préciser dans quelle catégorie il souhaite s'inscrire par rapport à son âge :

Catégorie A: Jeunes de 10 à 16 ans (20 places maxi).

Catégorie B: Adultes (de 16 à 96 ans (20 places maxi).

Il se fera connaître auprès des organisatrices Sandra Vincent et/ou Sabine Muller ou par e-mail à l'adresse : marchepotiercorseul@gmail.com en précisant son nom, prénom, âge, n°de téléphone.

Article 4: Conditions de réalisation des œuvres

L'œuvre doit être exclusivement réalisée avec l'argile fournie sur place par les organisateurs, **aucun autre matériau n'est autorisé**. L'argile est fournie le temps du concours, elle sera recyclée après la remise des prix. Les concurrents ne pourront pas conserver leur pièce à la suite du concours.

Les candidats sont autorisés à apporter des croquis préparatoires et des outils de modelage.

Ils ne sont pas autorisés à utiliser des moules. Tout élément pouvant souiller l'argile et les outils en plâtre sont strictement interdits.

Article 5 : Jury

La pièce réalisée pendant le concours de modelage devra être en phase avec le thème des jeux olympiques sous l'Antiquité.

Le jury est composé de céramistes professionnels exposants sur le marché de potiers. Les votes respecteront 3 critères: respect du thème /10points, qualité artistique /10 points, originalité /10 points. Les points seront comptabilisés pour chaque participants et les gagnants désignés pour chaque catégorie.

Article 6 : Prix

1er prix catégorie A: une pièce d'art céramique d'une valeur de 200€.

1er prix catégorie B: une pièce d'art céramique d'une valeur de 200€.

Pleins de lots pour les seconds et autres prix. Les remises de prix se feront à l'issue des épreuves.

Article 7 : Lieu et calendrier

Le concours de modelage amateur a lieu à l'intérieur de la salle des Sports de Corseul

Samedi 15 juin 2024: Catégorie A: Début du concours 13h , fin du concours 17h. Remise des prix à 18h.

Dimanche 16 juin 2024: Catégorie B: Début du concours 13h , fin du concours 17h. Remise des prix à 18h. Installation des candidats ¼ d'heure avant le démarrage des épreuves.

Article 8 : Modification

Les organisateurs se réservent le droit de modifier à tout moment le présent règlement ou d'annuler le concours en raison de tout événement indépendant de sa volonté. Les candidats en seront alors avisés dans les plus brefs délais.

Renseignement et inscription : La Poterie de Sandra and Co, 24 Rue de l'Hôtellerie, 22130 Corseul

L'équipe organisatrice: Sandra Vincent 06 43 55 71 66 - Sabine Muller 06 28 25 43 13